



Sommaire

- Rappel sur les OLD (Obligations légales de débroussaillage)	Page 2
- Les gestes et reflexes feux de forêt	Page 2-3
- Arrêté limitation usage de l'eau	Page 4
- Présentation festival « EN PERSPECTIVE »	Page 5
- Les dates du festival et le spectacle à Roquessels	Page 6
- L'accueil des nouveaux habitants et pièce de théâtre	Page 7-8
- Le programme du 5 juillet et inscriptions	Page 9
- Communiqué CASTELROQ en FETE – Fête de la musique	Page 10
- Élections législatives	Page 10
- Les actualités municipales	Page 11
- Horaires ouverture secrétariat	Page 12

OBLIGATIONS LÉGALES DE **DÉBROUSSAILLEMENT** **OLD**

Le débroussaillage est obligatoire dans 264 communes de l'Hérault dont ROQUESSELS

L'été approche avec très certainement des périodes chaudes propices aux incendies.

RAPPEL

Vous êtes dans l'obligation de nettoyer vos terrains qui sont à moins de 50 mètres d'habitation, il en va de la sécurité de tous.

A SAVOIR

9 feux sur 10 sont d'origine humaine.

Sur le site « feux-foret.gouv.fr » vous trouverez les informations sur les gestes et réflexes en cas d'incendie mais surtout pour la prévention.

Quelques bons réflexes simples :

- **Organiser les barbecues loin de la végétation,**
- **Jeter ses mégots dans un cendrier,**
- **Réaliser ses travaux loin de la végétation et prévoir un extincteur,**
- **Stocker les matériaux et produits inflammables dans un abri fermé.**



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...



Organiser les barbecues
loin de la végétation



Jeter ses mégots dans
un cendrier (et non au
sol ou par la fenêtre
de sa voiture)



Réaliser ses travaux
loin de la végétation
et prévoir un
extincteur à portée
de main



Stocker les matériaux et
produits inflammables
(bois, bouteilles de gaz)
dans un abri fermé,
éloigné de l'habitation

... ET SE PROTÉGER DES FEUX



Donner l'alerte en appelant
le 112, le 18 ou le 114
(personnes malentendantes)
et tenter de localiser le feu
avec précision



S'abriter dans un bâtiment.
La voiture n'est pas un
endroit sûr car facilement
inflammable



Restez informé de
la situation et écoutez
les consignes des secours
et/ou de la mairie

AYONS LES
BONS RÉFLEXES
feux-foret.gouv.fr

EAU - ENCORE et TOUJOURS

Le préfet de l'Hérault a pris un nouvel arrêté N° DDTM34-2024-05-14966 le 6 juin dernier sur les mesures de restriction de l'usage de l'eau. La commune de Roquessels, essentiellement concernée par le bassin versant de l'Orb, est à nouveau classée en vigilance.

Il semble que les derniers épisodes pluvieux n'aient pas suffi pour alimenter les nappes.

Le niveau « VIGILANCE » demande la limitation de l'utilisation de l'eau, pas d'interdictions pour le moment.

NIVEAU VIGILANCE

LIMITER les consommations pour ÉCONOMISER l'eau

PARTICULIERS



Jardins potagers individuels



Jardins collectifs



Stations de lavage



Façades, toitures, et autres surfaces imperméabilisées



Lavage des embarcations en aires de carénage



Pelouses, massifs fleuris



Navigation fluviale



Lavage de véhicules par des particuliers (y compris bateaux de plaisance)



Fontaines



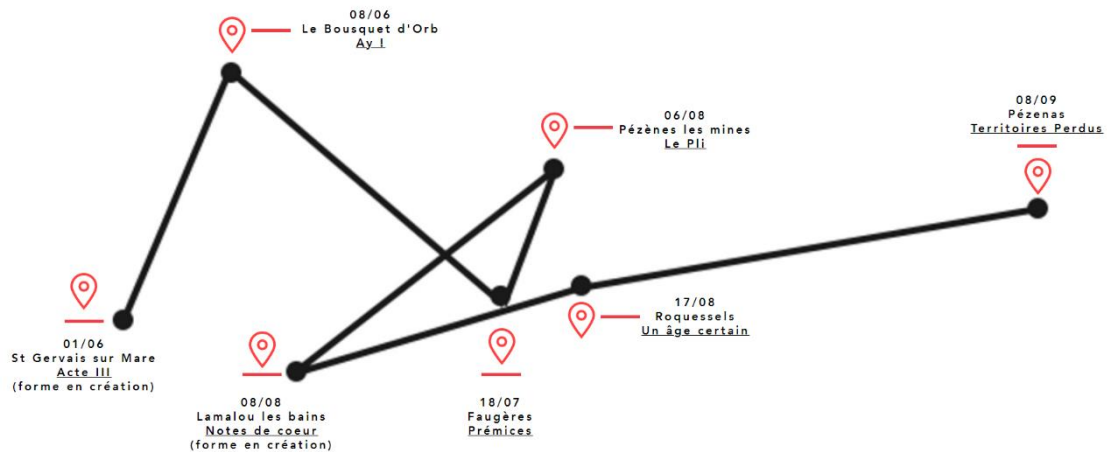
Piscines privées (plus d'1 m³)

Kirsten DEBROCK Chorégraphe habitant à Castelsec
Et sa compagnie KD Danse
Proposent des nouvelles créations dansées



La Compagnie KD Danse et le bureau d'accompagnement
Traverse vous invite cet été à une **traversée dansée** du
territoire : 7 spectacles / 5 compagnies / 7 lieux à découvrir
entre juin et septembre...

Les lieux – les dates – les spectacles



Et surtout RETENEZ Cette date !
Le 17 aout à ROQUESSELS à 16H30
A l'occasion de la fête locale et
Dans un lieu insolite

Spectacle gratuit

Cie La Mentira - Leonardo Montecchia



Un âge certain

Cette création pose la question de la société face à la quête de jeunesse, à la performance, la course à l'excellence.

MAIS AUSSI INITIATION au TANGO de 18h à 19h sur la place du village. Venez vous amuser !

Autre date importante à retenir

Le vendredi 5 juillet la commune de Roquessels organise la traditionnelle soirée d'accueil des nouveaux arrivants
Cette année la compagnie du Causse de Bédarieux, dont un des acteurs François MEUNIER est bien connu des anciens du village, viendra présenter son spectacle « les muses orphelines »

ROQUESSELS Vendredi 5 juillet
dans la salle des fêtes à 17h30
Spectacle gratuit (chapeau)



Les Muses Orphelines

De Michel Marc BOUCHARD
adaptation de Noëlle Renaude
aux éditions théâtrales

Par La Comédie du Causse

FNCTA-7
FNCTA-7
FNCTA-7

FNCTA-7



Les Muses Orphelines de Michel Marc Bouchard

Dans la salle commune d'une maison de campagne, sur la lande de St Ludger de Milot, près du lac St Jean au Québec, en avril 1965, à Pâques.

3 sœurs et 1 frère :

Lola Tarrazona est Catherine Tanguay, la sœur aînée,
Institutrice à l'école élémentaire de St Ludger de Milot

Nicole Prudham est Martine Tanguay, sœur cadette,
capitaine dans les Forces armées canadiennes

François Meunier est Luc, le frère, Pseudo-écrivain

Helene Bel est Isabelle Tanguay la Sœur Benjamine,

Mise en scène et Scénographie : **Claire Gouty Nougaret**

Création lumière, et son : **Gérard Galtier**

Stage de direction d'acteurs : **Éric Puche**

Conseil voix : **Catherine L'Eplattenier Obis**

Cette version pour la scène française a été présentée pour la 1ère fois à la Chartreuse de Villelongue les Avignon en 1992

« le Théâtre est la voie royale, l'Agora de la cité ! »

PROGRAMME de la soirée du 5 juillet

- A 17h30 Spectacle gratuit « les muses orphelines »
- A partir de 19h apéritif offert par la municipalité
- A 19h30 présentation des nouveaux arrivants sur la commune
- A 20h00 repas offert par la commune
 - Entrée
 - Plat principal : LOTTE et GAMBAS à l'armoricaine
 - Fromage
 - Fruits de saisonVins de Faugères et boissons

ATTENTION réservation fortement conseillée :

Par : mail à l'adresse de la mairie : mairieroquessels@orange.fr

Sur le répondeur du téléphone de la mairie : 04-67-90-24-08

Avec le coupon ci-dessous à découper à déposer dans la boîte à lettres de la mairie 3 Chemin de l'Aire :

INSCRIPTION pour le repas de la soirée du 5 juillet 2024

Nom et prénom

Nombre d'adultes

Nombre d'enfants de moins de 10 ans

COMMUNIQUÉ Association CASTELROO en FETE

Fête de la musique le 22 juin

A ROQUESSELS

Programme de la soirée du 22 juin :

A 18 h : concert dans la chapelle Notre-Dame par 3 musiciens amateurs.

A 19 h : Scène ouverte et Karaoké

A 20 h : Brasucade (inscription obligatoire 10€)

A partir de 21h musique à volonté.

Pour plus d'infos voir les affiches dans le village ou sur la page Facebook de l'association

DERNIERE MINUTE

ELECTIONS PARLEMENTAIRES

Suite à la dissolution de l'Assemblée nationale par le Président de la République les élections législatives auront lieu les dimanches 30 juin et 1^{er} juillet prochain.

ATTENTION pour les votes par procuration de ne pas s'y prendre au dernier moment si c'est possible - MERCI

Les actualités Municipales

Cimetière :

Pratiquement toutes les personnes concernées par les emplacements dans le cimetière communal sont désormais titulaires d'une concession, ce qui officialise leur droit à procéder aux futures inhumations des membres de leur famille.

Afin de se mettre en conformité la Commune a validé :

- **La création d'un columbarium de 3 places qui sera déposé à proximité de l'entrée du cimetière. Le tarif de chaque place sera fixé lors d'un prochain conseil municipal.**
- **La mise en place d'un caveau d'attente, en plus de l'ossuaire existant, pour le dépôt provisoire de dépouilles dont les familles qui n'auraient pas de solution d'inhumation immédiate.**

Aire de rencontre :

L'utilisation de cette placette nécessite des aménagements avec un maximum de sécurité.

Des jeux y seront installés, pour les enfants des jeux sur ressort, pour les ados et adultes une table de ping-pong et un jeu d'adresse en bois, pour les sportifs un vélo elliptique et peut-être un rameur s'il y a de la place.

Une barrière sécurisera l'enceinte de cette aire en bordure du Chemin de l'Aire très fréquenté par des engins motorisés dont certains utilisateurs oublient la limitation à 30kmh.

Job d'été :

La commune propose aux jeunes du village ou du hameau de Castelsec de 16 à 25 ans un contrat mensuel CDD 30h semaine en juillet ou en aout pour le service technique (travail essentiellement en extérieur).

Les candidatures sont à signaler au secrétariat de la mairie.

Horaires de la mairie :

Direction Générale des Services :

Madame Véronique MARCO vous accueille :

- Lundi: 8h30 – 13h00
- Mardi: 14h00 – 17h45
- Mercredi: 14h00 – 17h45
- Jeudi: 8h30 – 13h00

Dossiers d'urbanisme :

Mademoiselle Anne JAURION vous accueille le mercredi de 14h00 à 17h45 pour tous vos dossiers d'urbanisme.

Les contacts :

En dehors des heures d'ouverture du secrétariat de mairie vous pouvez :

- Laisser votre message vocal sur le répondeur du 04-67-90-24-08.
- Envoyer un mail à mairieroquessels@orange.fr
- Ou, en cas d'urgence, adressez-vous à Monsieur Michel SALLES, Maire, au 06-87-38-41-38